

Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 2 État civil et élections
- 3 Prévention : les systèmes d'alerte
- 4 La collecte des encombrants
- 5 Vos élus à votre écoute

LE DOSSIER DU MOIS

- 6 Gros plan sur les finances

ENFANCE - JEUNESSE

- 10 Travaux d'été
- 11 La rentrée scolaire

ANIMATION - CULTURE

- 12 Programme du trimestre

EN IMAGES

- 15 Ça s'est passé à Saint-Clément

CENTRE DE LOISIRS

- 17 Bilan de l'été 2018

ASSOCIATIONS

- 20 Informations associatives

INFORMATIONS PRATIQUES

- 30 Petites annonces et entreprises
- 31 Tribune libre

AGENDA

- 32 Dates à retenir

Éditorial



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À l'occasion de ce numéro de rentrée je tenais tout d'abord à vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année scolaire.

Septembre est une période propice à l'expression de bonnes résolutions et de projets, le repos estival bienvenu facilitant l'introspection et la réflexion sur les mois passés et les perspectives d'avenir.

Le Conseil Municipal a dû affronter la démission brutale de notre maire. Cette décision totalement personnelle, nous ne l'avons, en aucun cas, ni provoquée, ni encouragée. Le groupe majoritaire a alors fait le choix de la responsabilité, celle de notre investissement dans la liste "*Saint-Clément, c'est toujours Vous !*", et a pris la décision, par sens du devoir, de poursuivre son engagement jusqu'à la fin du mandat. Les circonstances n'étaient certes pas faciles, sur le plan humain notamment, mais nous avons choisi d'avancer. Loin de nous décourager, nous avons ressoudé les liens et uni nos compétences pour rétablir un équilibre et une situation saine pour la commune, **pour vous**. Nous vous le devons.

Mes collègues m'ont demandé d'assumer les fonctions de Maire.

Médecin au Centre de Lutte contre le Cancer, élue au Conseil Municipal depuis 2008 et conseillère départementale du Canton depuis 2015, je n'avais aucune ambition de briguer cette fonction. Après réflexion, et suivant les sollicitations argumentées des élus de notre liste, j'ai accepté cette mission.

J'ai décidé de m'investir pleinement en aménageant ma vie professionnelle et personnelle.

L'écoute, la concertation, le travail en équipe, sont des aspects de ma personnalité que mon métier au contact des patients m'a appris à développer. Je les applique dans mon nouveau mandat et ils servent ma détermination et celle du groupe majoritaire.

Je tiens à cette occasion à remercier l'équipe municipale et communale qui m'entoure et me seconde. Ce sont des élus et des agents dévoués qui ne ménagent ni leurs efforts ni leur temps.

C'est ainsi que ces quelques mois de travail et d'analyse ont, d'ores et déjà, permis de définir des solutions aux difficultés engendrées depuis 2014 par certains choix faits sans l'avis des élus en charge des délégations.

Le groupe majoritaire a donc repris possession de dossiers sur lesquels il peut désormais travailler collectivement en toute clarté et en concertation étroite avec les services communaux **pour vous, et à votre service.**

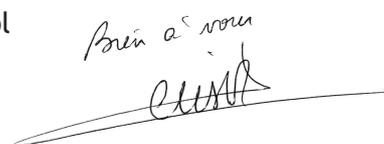
Nos objectifs visent d'abord à rétablir nos finances, malgré la baisse drastique des dotations de l'État (je vous invite d'ailleurs à lire en page 6 l'article notre Adjoint aux Finances pour vous éclairer sur le fonctionnement de la Collectivité). Nous retravaillons également le Plan Local d'Urbanisme en prenant acte des remarques de l'Etat, tout en étant à **votre écoute** notamment lors de la Réunion Publique du 18 septembre, avec la qualité de vie à Saint-Clément comme principal objectif.

Nous vous rendrons compte au fur et à mesure de **l'avancée des dossiers, en toute transparence.** C'est aussi pourquoi je viendrai vous rencontrer au cours de réunions de quartier qui seront mises en place prochainement. Cela nous permettra de répondre au mieux à vos questions et à vos attentes.

Je souhaite très sincèrement vous exprimer ma gratitude pour tous les messages de soutien et d'encouragement dont j'ai été destinataire depuis 5 mois. Ces témoignages m'ont à la fois émue et incitée à poursuivre mes engagements.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous, pleine de bonnes résolutions et de projets à concrétiser !

Très sincèrement,
Votre Maire dévouée,
Laurence Cristol

Plein à vous


Révision annuelle des listes électorales

Les personnes qui remplissent les conditions requises pour être électeurs et qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale ou qui ont changé de résidence sont invités à s'inscrire à l'accueil de la Mairie jusqu'au 31 décembre inclus.

Les électeurs ayant déménagé au sein de la commune doivent également signaler leur nouvelle adresse au service "Élections", en fournissant le justificatif correspondant.

Horaires accueil Mairie - service "Élections"
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Rappelons que depuis 2017, de nouvelles possibilités sont offertes à nos administrés.

Certaines démarches sont désormais accessibles en ligne par l'intermédiaire du site sécurisé :

service-public.fr

- Demandes copies ou extraits d'actes d'État Civil (Reconnaisances - Naissances - Mariages - Décès)
- Pré-demandes de PACS
- Recensement militaire
- Inscriptions liste électorale



Pièces justificatives à fournir :
- une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

SÉCURITÉ CIVILE

La sirène

Une convention signée, entre l'Etat et la commune a raccordé la sirène locale au SAIP (système d'alerte et d'information des populations).

Ce raccordement permet le déclenchement de cette sirène, au niveau national, via l'application SAIP du ministère de l'intérieur qui:

- * diffuse l'alerte: **3 séquences** (son montant et descendant) **d'1 minute et 41 secondes séparées par un silence**,
- * diffuse la fin d'alerte : son continu de 30 secondes
- * met en oeuvre les essais mensuels: -
 - tous les premiers mercredis du mois à 12h00:
 - 1 séquence d'1 minute et 41 secondes

EN CAS DE NÉCESSITÉ, les communes ont la possibilité de déclencher leur sirène EN MANUEL.

- * le signal émis est le **signal national** (y compris la fin d'alerte)
- * il ne peut être modifié, par exemple en intégrant d'autres signaux pour différencier la nature du danger (incendie, inondation, neige...) et les réactions correspondantes.

Pour ce qui concerne Saint-Clément-de-Rivière, la diffusion de l'alerte par la sirène implique:

- * le rassemblement à la mairie:
 - de la **Réserve Communale de Sécurité Civile**,
 - du **CCFF** (avec le véhicule)
- * la mise en place - dans un premier temps - de la **Cellule de crise restreinte** (cellule de commandement et cellule reconnaissance logistique) **du Plan Communal de Sauvegarde**.

Compte tenu des limites de la portée de la sirène dues au vent et à la distance, la diffusion de l'alerte sera confirmée par:

- le passage du véhicule de la Police Municipale muni de son haut-parleur et de son avertisseur 2 tons pour les zones hors de portée de la sirène (située sur le château d'eau de Bouzenac)
- la diffusion d'un message SMS aux membres de la Cellule de crise, de la RCSC et du CCFF qui doivent rejoindre la mairie.

Si besoin est, la nature de l'alerte et la localisation du sinistre seront précisés ultérieurement, notamment par des "chefs d'îlots" de sécurité civile dont la mise en place est en cours.

Francis AVRIAL, Adjoint délégué à la Sécurité
 francis.avrial@saint-clement-de-riviere.fr

//// en bref ////

// Obligations Légales de Débroussaillage

Un courrier d'information a été distribué aux propriétaires des parcelles concernées par les OLD. Un contrôle sera ensuite effectué pour vérifier la mise en application du débroussaillage.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec la Police Municipale, en charge du dossier : 04.67.84.28.12 police.municipale@saint-clement-de-riviere.fr

// T.N.T.

Le 6 novembre, des travaux sur le réseau de télévision engendreront **des modifications de fréquences de la T.N.T.**

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne rateau : en cas de perte de réception de certaines chaînes à compter de cette date, il faudra procéder à une nouvelle recherche de chaînes.

Les gestionnaires de collectifs doivent quant à eux s'assurer que l'antenne rateau collective est adaptée aux nouvelles fréquences.

Centre d'appel ANFR, Agence Nationale des FRéquences : **0970 818 818** (appel non surtaxé)

// Journée Défense et Citoyenneté

Les jeunes gens et jeunes filles, de nationalité française, sont invités à se présenter en Mairie, le trimestre qui suit l'anniversaire de leurs 16 ans, munis de :

- leur carte d'identité (ou passeport) en cours de validité
- le livret de famille sur lequel ils sont inscrits

Il leur sera remis une **attestation de recensement**, document exigé pour passer un examen ou le permis de conduire, ou s'inscrire dans un établissement scolaire.

alerte SMS

Pour vous inscrire à l'alerte SMS, il vous suffit de communiquer vos nom, prénom et numéro de portable sur l'adresse mail suivante : alerte@saint-clement-de-riviere.fr ou de vous rendre à l'accueil de la mairie.



//// Communiqué de la société de chasse ////

L'ouverture de la chasse a été fixée au dimanche 9 septembre 2018. Pour Saint-Clément et Montferrier, cette date ne concerne que la chasse au poste. La chasse dans les bois, vignes et garrigue n'aura lieu qu'après les vendanges, soit le 23 ou le 30 septembre.

Les battues au sanglier ont commencé, elles se déroulent le samedi matin sur certains secteurs de Saint-Clément et de Montferrier de façon aléatoire. Elles sont signalées par des panneaux. **Pour des raisons évidentes de sécurité (tir à balle) nous demandons aux promeneurs et VTTistes d'éviter le secteur concerné.**

Comme vous pouvez le constater, la société de chasse réduit considérablement ses jours d'ouverture afin de partager le territoire, durant cette période, avec les autres activités de plein air.

jours de chasse	MATIN	APRES-MIDI
Dimanche	ouvert	fermé
Lundi	ouvert	fermé
Jeudi	ouvert	fermé
Samedi	ouvert	ouvert*

* fermé à Fontfroide le haut

La fermeture de la chasse a été fixée au **28 février 2019**, seules des battues au renard et sanglier se poursuivront jusqu'à une date ultérieure, probablement fin mars 2019.

Durant la saison 2017-2018, il a été prélevé sur les communes de Saint-Clément et de Montferrier près de 80 sangliers (battues, tirs crépusculaires et piégeage par la louveterie principalement dans les villas). Malgré tous les efforts, les sangliers sont à nouveau nombreux, respectez les consignes déjà données.

PLUIE - INONDATION

Les 8 bons comportements



Retrouvez toutes les consignes de sécurité et le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) sur www.saint-clement-de-riviere.fr

Collecte des encombrants

La municipalité a mis en place une collecte d'encombrants devant le domicile des particuliers.

La collecte d'encombrants se fait selon la procédure suivante :

- Inscription en Mairie par téléphone au secrétariat des services techniques (04.67.66.66.73) la semaine précédant le jour de collecte. Merci de préciser la nature et le volume des encombrants à collecter ;
- Dépôt la veille de vos encombrants devant votre clôture, en prenant soin de ne pas gêner le passage.

Selon votre quartier, les jours de collecte sont les suivants :

- 1^{er} mardi du mois - Sud de la Commune
- 2^{ème} mardi du mois - Centre de la Commune
- 3^{ème} mardi du mois - Nord de la Commune

Les déchets concernés

Sont compris dans la dénomination de déchets encombrants, les déchets provenant des particuliers, principalement les objets volumineux ou pesants à usage domestique et individuel tels que : **les ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés,...**

Au-delà d'un volume de 2m³ par foyer, la collecte des encombrants entraînant alors des sujétions techniques particulières, la Commune est libre de refuser de collecter, considérant que le producteur doit éliminer ses déchets par ses propres moyens.



Aujourd'hui Jérôme Pouget Adjoint délégué aux Finances

Communication : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Jérôme Pouget : Je suis né en Région parisienne et notre famille est venue s'installer à Montpellier en 1979 dans le quartier de la Paillade, puis définitivement à Saint-Clément le 14 Juillet 1983... Je n'ai quitté la ville que temporairement pour mes études à Paris et ai naturellement regagné Saint-Clément pour y fonder ma famille.

J'ai toujours souhaité offrir à notre famille recomposée, de 5 enfants et 3 petits enfants, la quiétude de notre village et la qualité de son cadre de vie. C'est ce que nous faisons à l'occasion de grandes fêtes familiales et amicales où les rires des enfants couvrent parfois le chant des cigales.

■ Pourquoi avez-vous fait partie d'une liste en 1995, 2001, 2008 et 2014 ?

JP Un ami de la famille connaissait le maire à notre arrivée à Saint-Clément et je l'ai rencontré alors que je n'étais qu'un adolescent. Mes études en Economie m'ont donné goût à la chose publique et je me sentais toujours redevable à la commune.

C'est naturellement que j'ai accepté d'être sur la liste en 1995, en position inéligible car j'étudiais encore à Paris. Je venais assister aux séances du conseil dès que je le pouvais et j'ai pu apprécier le travail des élus par ce "petit trou de la serrure".

Mon premier mandat a débuté en 2001, j'avais 28 ans et je me suis dès lors investi durablement au service des Saint-Clémentois.

■ Vous avez été délégué à l'animation et aujourd'hui aux finances. Pouvez-vous nous en parler ?

JP Lors de mon premier mandat, le Maire m'a délégué des responsabilités pour l'animation, la jeunesse et la culture. J'ai alors eu à cœur de relancer la fête locale qui ne se tenait plus depuis plusieurs années afin de redonner aux jeunes Saint-Clémentois l'occasion de vivre les moments festifs qui avaient marqué ma jeunesse. J'ai alors créé *Saint-Clément Festivités* qui est, aujourd'hui encore, le chef d'orchestre de la fête. J'en garde des souvenirs mémorables, parfois épiques.

Ce mandat m'a aussi donné l'occasion de travailler intensément avec les associations et les équipes du Centre de Loisirs. Il y avait alors une grande diversité dans mon investissement pour les Saint-Clémentois : mise en place des 35h au CLSH, organisation du Forum des associations, organisation des expositions d'art, etc.

Depuis 2008, je suis délégué aux finances et j'ai été élu adjoint aux finances à la suite de Michel Pams en 2014. La délégation est bien moins relationnelle qu'à l'animation mais présente des défis majeurs pour la commune. Le contexte s'est extrêmement tendu durant le mandat et nous devons faire notre deuil d'une situation antérieure que nous ne connaissons plus.

Mon rôle consiste à collecter les besoins financiers de chaque service et délégation et évaluer les recettes escomptées pour l'exercice budgétaire à venir. Je peux alors présenter un projet de

budget pour lequel le Maire doit procéder à certains arbitrages. Le budget est alors présenté en conseil municipal et adopté. Il faut ensuite, tout au long de l'année, grâce au travail formidable du service financier, faire respecter ce budget et éventuellement l'amender via le conseil municipal si des éléments nouveaux et déterminants se font jour (*épisode neigeux et frais d'élagage afférents, recettes supplémentaires des services de la commune, etc.*).

■ Sur ces dernières années, quelle a été votre plus grande satisfaction ?

JP Être le garant des deniers publics et m'assurer que les impôts prélevés dans la poche de nos concitoyens soient utilisés à leur seul service... L'intégrité est certainement l'héritage familial qui m'a le plus enrichi, il a fait l'objet d'une donation de leur vivant de la part de mes parents dès ma prime jeunesse. Et je l'applique au quotidien, dans tous les versants de mon existence.

Les tous premiers mois de 2018 m'ont donné l'occasion de faire usage de cet héritage qui, heureusement, est inépuisable.

■ On vous sent très attaché à la Commune. Comment l'expliquez-vous ?

JP Mon expérience à Montpellier, dans un environnement scolaire et résidentiel assez difficile, m'a permis d'apprécier très tôt le cadre de vie dans notre village.

Même si cela peut paraître futile, Saint-Clément est pour moi synonyme d'épanouissement serein et je me sens redevable à la commune de m'avoir offert cette qualité de vie.

Les finances communales

Comment ça fonctionne ?

LE CADRE GÉNÉRAL

Toutes les structures publiques voient leurs finances fonctionner sur le même modèle :

Un budget est voté en début d'année par l'assemblée délibérante qui prévoit les recettes et les dépenses de la structure.

Ce budget comprend 2 sections : le fonctionnement (ou l'exploitation) et l'investissement. Les excédents de fonctionnement peuvent être transférés à l'investissement, le contraire est impossible.

Les dépenses sont classées dans une nomenclature prévoyant des chapitres (Dépenses à caractère général, Dépenses de personnel, Dépenses financières, etc.) qui comprennent plusieurs articles (énergie, assurance, etc.). Généralement, le vote se fait au chapitre, les crédits peuvent ensuite être transférés d'un article à l'autre dans le même chapitre sans nouveau vote de l'assemblée.

Ainsi, si le budget prévoit 10 000 € de prime d'assurance et 12 000 € de carburants, il sera possible de modifier la répartition si la prime diminue et la consommation d'essence augmente sans passer devant le conseil. En revanche, si les frais de personnel augmentent, il ne sera pas possible de consacrer l'argent économisé sur l'assurance pour payer les salaires sans l'accord de l'assemblée délibérante.

Le principe primordial du contrôle interne peut s'énoncer comme suit ***“celui qui tient les cordons de la bourse n'est pas celui qui décide de les délier”***.

Ce principe est totalement respecté en finances publiques puisque l'argent est géré par le Trésor Public et jamais par la structure publique (université, hôpital, commune, etc.).

Lorsque l'organisme public (appelé l'ordonnateur) souhaite payer une prestation (peinture d'une pièce), il émet un mandat de paiement à destination du Trésor Public qui paiera la facture sur le compte de l'ordonnateur si les crédits sont budgétés et la trésorerie disponible. Lorsqu'il s'agit d'encaisser une recette, il en va de même avec un document appelé titre de recette.

À SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE

Construction du budget

L'adjoint délégué aux finances collecte les informations relatives aux dépenses prévues par chaque service et délègue via un courrier rappelant procédure et formalisme envoyé en novembre. Les retours doivent être finalisés au 31 janvier. Les prévisions de recettes sont aussi réalisées mais les notifications des dotations de l'Etat sont toujours attendues tardivement (souvent même après le vote du budget dont les dates limites sont imposées par l'Etat).

Entre le 31 janvier et la fin février, le Maire procède aux arbitrages en fonctionnement et en investissement car la somme des désirs est souvent supérieure à la somme des possibilités. Cette série d'arbitrages (taux d'imposition, investissements retenus, etc.) s'effectue sur la base des informations transmises par l'adjoint aux finances et en concertation avec les responsables concernés par les arbitrages voire même en groupe majoritaire si besoin.

Le projet de budget est alors prêt et permet d'alimenter le débat d'orientation budgétaire, puis au plus tard 15 jours après, est soumis au vote du conseil municipal. Avant le vote dudit budget, la commune, sur décision du conseil municipal, peut engager des dépenses dans la limite du montant réellement dépensé en fonctionnement et du quart des montants dépensés en investissement l'année précédente.

Gestion quotidienne des dépenses

Certaines dépenses sont imposées par l'Etat et ne relèvent pas de la volonté du Maire (*Cotisation incendie par exemple*).

Nous focaliserons ici sur les dépenses choisies par le Maire puisqu'elles sont l'objet même de son élection. Ces dépenses décidées par le Maire ne peuvent être effectuées qu'en suivant la procédure suivante :

1. Elle est évaluée par celle ou celui qui la sollicite et donne généralement lieu à une mise en concurrence (*un agent du service technique souhaite acheter des vis pour assembler des pièces en bois, l'adjoint aux travaux souhaite lancer une réfection de voirie*) ;
2. L'initiateur de la dépense renseigne un bon de commande précisant l'objet, le montant et d'autres informations administratives ;
3. Le Maire accepte (ou refuse) la dépense en signant le bon de commande ;
4. Le service financier s'assure de l'existence de crédits budgétés et donne (ou pas) son aval en contresignant le bon de commande ;
5. Le bon de commande est transmis au prestataire ou commerçant qui effectue la prestation ou livre la commande ;
6. Ce dernier envoie la facture à la mairie ;
7. Le service financier s'assure de l'exécution du service ("service fait") ;
8. Le service financier édite un mandat de paiement qu'il soumet au Maire ;
9. Le Maire signe le mandat qui est envoyé au Trésor Public ;
10. Le Trésor Public vérifie à son tour l'existence de crédits au budget, la disponibilité des fonds, et la conformité administrative ;
11. Le Trésor Public paie le prestataire.

Cette procédure, certes fastidieuse, est garante de l'utilisation des fonds publics mais peut parfois entraîner de l'inertie dans la chaîne de validation. Aussi, le Maire peut-il décider de déléguer sa signature à certains membres du Conseil (*les conseillers délégués, adjoints ou non*) ou certains membres de l'administration (*DGS, chefs de services, etc.*) et cette délégation peut intervenir durant les étapes 3 et 9.

Ainsi, une dépense pourrait échapper à l'esprit du contrôle interne si la personne qui engage la dépense est celle-là même qui ordonne son paiement.

À titre d'exemple, depuis le début du mandat en 2014, l'adjoint aux finances a engagé moins de 0,1 % des dépenses et a signé près de 70% des mandats.

Il est donc possible d'affirmer que ce dernier ne dispose, comme l'éthique élémentaire l'impose, d'aucun pré carré sur les budgets et finances de la commune. Il se contente de présenter les éléments chiffrés puis de contrôler la mise en œuvre des arbitrages dont il a connaissance.

CAS PARTICULIERS

Certaines dépenses relèvent de la décision du Maire qui signe un arrêté en ce sens, c'est notamment le cas en matière de régime indemnitaire des agents de la commune. Le contrôle interne peut être mis en œuvre si les mandats de paiement sont signés par une tierce personne à laquelle le maire aura délégué sa signature.

A titre d'exemple, depuis le début du mandat en 2014 et jusqu'à mars 2018, le Maire a signé la totalité des arrêtés (ce qui est totalement normal) et 100% des mandats de paiement. Les crédits budgétaires ayant été correctement inscrits à l'occasion du Budget Primitif et de délibérations ultérieures faisant suite aux arbitrages de Monsieur le Maire et sur information des services concernés.

Cette situation entraîne un déficit de contrôle interne. Toutefois, ce dernier peut être rétabli par un questionnement légitime de tout élu qui aurait à s'inquiéter de la situation et des dérives potentielles.

Il peut en revanche échouer si le questionnement essuie un refus conjoint de l'autorité administrative et de l'autorité territoriale. C'est alors la communauté des élus informés qui peut porter ce questionnement auquel le Maire doit alors répondre, à moins qu'il ne démissionne...

Il est donc heureux de constater que les finances communales sont soumises au contrôle interne qui est efficace, même dans l'adversité, dans notre ville. Il est aussi important de signaler que des mécanismes de contrôle externe existent : Trésor Public au premier chef, mais aussi contrôle de légalité de la préfecture, chambre régionale des comptes. Toutefois leurs services étant bien souvent très occupés, leur contrôle n'est parfois pas diligenté, même quand il est directement sollicité par la commune. Cela a été le cas à Saint-Clément en juin 2018. Le premier rempart reste alors le contrôle interne dont les élus de notre commune ont été les acteurs avisés.

FOCUS FINANCES :

la masse salariale

La masse salariale correspond à l'ensemble des montants liés à la rémunération des personnels de la commune, salaires nets (régime de base et régime indemnitaire), charges sociales (salariales et patronales), des agents titulaires ou contractuels.

Elle représente environ **43 % des dépenses de fonctionnement de la commune**, ce qui en fait un poste très sensible pour les finances communales.

Il convient donc de la maîtriser sans altérer le service rendu à nos concitoyens. Son évolution peut résulter des éléments suivants :

- **Effet quantité** : le volume d'heures travaillées augmente et la masse salariale augmente mécaniquement. Si un surcroît de travail intervient, on peut demander aux agents de faire des heures en sus ou bien embaucher de nouveaux agents. Le critère pertinent de mesure de la quantité de travail est le nombre d'heures (et non le nombre d'agents, les temps partiels biaisant ainsi le calcul)
- **Effet prix** : les agents voient leur rémunération augmenter pour un nombre d'heures constant. Ces augmentations peuvent être liées à :
 - o L'augmentation de la valeur du point d'indice, décidée par l'Etat pour les 3 fonctions publiques. La commune ne maîtrise rien ;
 - o La progression de l'agent dans son grade à un échelon supérieur, mécanique institutionnelle que la commune ne maîtrise pas ;
 - o La promotion d'un agent à un grade supérieur par concours ou sur dossier. La commune peut décider de promouvoir l'agent, sinon ce dernier peut postuler dans une autre collectivité.
 - o L'attribution d'un régime indemnitaire personnalisé en partie et assez complexe jusqu'en 2017.

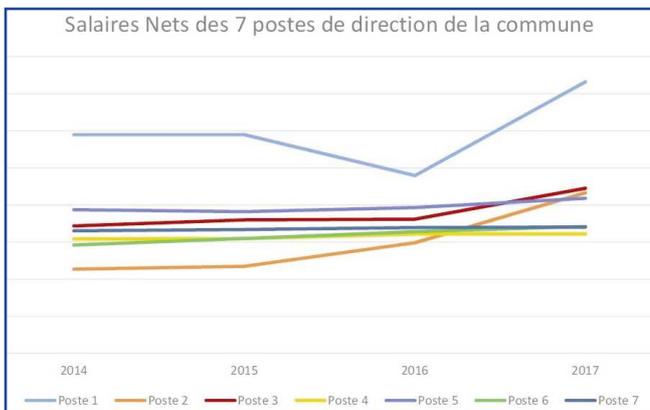
En janvier 2017, la commune a mis en place le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Il remplace la plupart des autres mécanismes indemnitaires et donne lieu au versement mensuel d'une Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et au versement annuel d'un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel.

Pour faire simple, l'IFSE mensuelle rémunère la complexité du poste et des tâches de l'agent, le CIA annuel rémunère la "manière de servir" de l'agent.

La série de graphiques et tableaux suivante est issue de données récoltées auprès du service Ressources Humaines de la commune. Elles n'ont été obtenues par l'adjoint aux finances qu'en mai 2017 puisque le Maire et le Directeur Général des Services avaient manifesté jusqu'en avril 2017, par écrit, leur refus de les transmettre à cet élu.

La loi impose que certaines données personnelles soient occultées, aussi les montants et les noms ne seront pas mentionnés dans cette présentation, ainsi que les informations concernant des postes partiellement pourvus sur la période.

(suite)



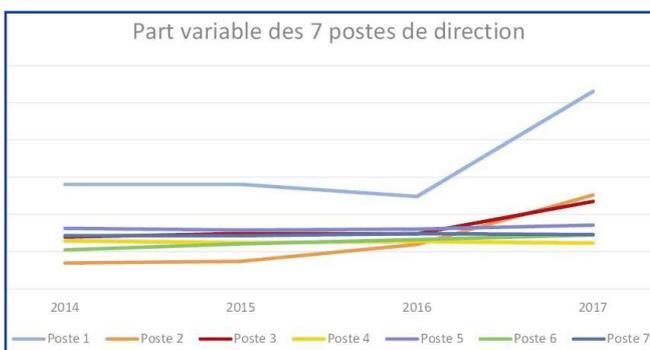
<u>Evolution salaires nets des 7 postes de direction</u>			
	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Poste 1	0%	-19%	53%
Poste 2	3%	27%	45%
Poste 3	5%	1%	23%
Poste 4	0%	4%	0%
Poste 5	-1%	3%	6%
Poste 6	6%	6%	4%
Poste 7	1%	2%	0%

Il apparaît clairement que 4 postes ont connu des évolutions de rémunérations nettes assez homogènes. Les 3 postes les mieux rémunérés (dorénavant le **TOP 3**) ont en revanche connu de fortes variations sur la période.

La seule baisse de la période concerne un poste anciennement occupé par un titulaire en fin de carrière qui a été remplacé par un titulaire moins expérimenté.

Il ressort de ce graphique que 3 postes ont des évolutions “extraordinaires”, surtout entre 2016 et 2017.

Ces évolutions ne proviennent pas de la quantité de travail effectuée sur ces postes (heures bulletins de salaires constantes) ni d'une promotion, les titulaires de ces 3 postes ayant conservé leur grade. L'évolution du point d'indice ayant impacté tous les salaires de la même façon, l'explication ne peut tenir que dans la part variable de la rémunération.



<u>Evolution part variable des 7 postes de direction</u>			
	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Poste 1	0,00%	-11,56%	113,57%
Poste 2	7,04%	60,52%	111,03%
Poste 3	6,81%	-0,65%	58,87%
Poste 4	-3,88%	2,80%	-3,39%
Poste 5	-2,71%	1,50%	6,62%
Poste 6	15,18%	9,96%	8,86%
Poste 7	-0,16%	3,95%	-1,69%

Nous observons effectivement l'évolution “extraordinaire” du TOP 3.

A noter que les fiches de postes (quand elles existent) n'ont pas évolué entre 2016 et 2017, et que les titulaires sont les mêmes sur ces 2 années, ayant conservé leur grade.

Enfin, nous pouvons examiner l'impact de ces rémunérations du TOP 3 sur les budgets communaux :

<u>Coût total et évolution du TOP 3</u>				
	2014	2015	2016	2017
TOP 3 - Coût total	193 174	197 202	186 212	239 013
Evolution		4 028	-10 990	52 801

Les travaux de l'été

Dans les écoles

Comme chaque année la municipalité profite de l'été pour réaliser des travaux d'entretien et suivre les projets engagés dans nos écoles. Cet été ont donc été réalisés les travaux suivants :

- la pose de rideaux dans 4 classes en élémentaire, 2 classes en maternelle et des rideaux occultant dans la classe de motricité
- des rampes d'accessibilité handicapés dans les 2 écoles et WC pour personnes à mobilité réduite dans chaque bâtiment de l'école élémentaire
- des travaux de peinture, notamment une classe entière en élémentaire
- les 2 dernières climatisations en école élémentaire. Toutes les classes occupées à ce jour par les enfants dans les 2 écoles sont climatisées
- une mise en sécurité vigipirate en maternelle : grillage plus haut côté ruisseau, réhausse des portails et portillons, et lamelles brise vue le long du grillage côté route



- un visiophone pour le portail d'entrée principale en maternelle
- 2 nouvelles classes en élémentaire équipées de vidéo-projecteurs interactifs avec tableau blanc, ordinateur et enceintes
- 1 nouvel ordinateur portable en élémentaire
- le cirage de l'ensemble des sols des 2 écoles

Tout cela pour un coût légèrement supérieur à 100 000€ TTC, sans compter le petit matériel et la main d'œuvre de nos agents municipaux.



Pendant la pause méridienne

À la Maison de la Petite Enfance

Peinture et sol souple dans les 3 secteurs de la crèche



Bonne année scolaire à tous

Sous un soleil encore estival, tous nos petits Saint-Clémentois ont repris le chemin de l'école ce lundi 3 septembre.

L'école élémentaire Louis Landier a vu son effectif augmenté de 24 élèves par rapport à l'an dernier, 211 élèves répartis dans 8 classes. L'effectif est resté stable pour l'école maternelle de la Source avec 98 élèves répartis dans 4 classes.



En présence de Madame la Directrice et de l'ensemble des enseignants, Madame le Maire, Laurence Cristol, entourée de quelques élèves a souhaité la bienvenue et une bonne année scolaire aux enfants et aux enseignants. Ensuite tous se sont installés au premier rang pour écouter la chorale formée pour l'occasion. Une rentrée en musique gaie et réussie.

En école maternelle, après avoir assisté les ATSEM à essayer quelques pleurs de petits nouveaux dans les couloirs, nous avons constaté que très vite les plus grands étaient déjà en activité !

La musique adoucissant les moeurs, les parents ont quitté les lieux le coeur plus léger et les élèves détendus ont regagné leur nouvelle classe.



Les effectifs 2018/2019 : 309 élèves - 12 classes

Ecole maternelle La Source : 98 élèves

PS/MS	Mesdames Gautheron et Fournel	24 élèves dont 17 PS et 7 MS
PS/GS	Mesdames Julien et Poudevigne	23 élèves dont 16 PS et 7 GS
MS	Mesdames Comelli et Poudevigne	27 élèves
GS	Madame Lefeuvre	24 élèves

La Directrice, Mme Comelli, est déchargée le mardi par Mme Poudevigne.



**Ecole Maternelle
La Source**
Boulevard des Sources
34980 - Saint Clément de Rivière
Tél. : 04 67 84 37 02
ce.0341490k@ac-montpellier.fr

Ecole élémentaire Louis Landier : 211 élèves

CP	Mesdames Watelet et Poudevigne	28 élèves
CP/CE1	Madame Monge	24 élèves dont 14 CP et 10 CE1
CE1	Madame Wilk	26 élèves
CE1/CE2	Madame Cazorla	24 élèves dont 7 CE1 et 17 CE2
CE2/CM1	Monsieur Arel	24 élèves dont 17 CE2 et 7 CM1
CM1	Madame Beaufiles et Monsieur Dussarrat	29 élèves
CM1/CM2	Madame Floc'h	26 élèves dont 8 CM1 et 18 CM2
CM2	Mesdames Kister et Beaufiles	30 élèves

La Directrice, Mme Kister, est déchargée le jeudi après midi et le vendredi par Mme Beaufiles.

L'intervenant en sport en élémentaire, engagé par la municipalité, est Nicolas Dubois.



**Ecole Élémentaire
Louis LANDIER**
Boulevard des Sources
34980 - Saint Clément de Rivière
Tél. : 04 67 84 37 01
ce.0340673X@ac-montpellier.fr

Rachèle BODIN,
Conseillère déléguée aux affaires scolaires
rachele.bodin@saint-clement-de-riviere.fr

Programmation du 4ème trimestre 2018

En cette rentrée 2018 s'ouvre la saison culturelle à Saint-Clément-de-Rivière. Le groupe Culture-Animation a travaillé à programmer des manifestations variées, originales et le plus possible adaptées aux goûts, préférences et habitudes des Saint-Clémentois amateurs de spectacles et aussi pour "soumettre à la tentation" ceux qui ne sortent pas si facilement dans leur village !

Danse, musiques (classique, jazz et variétés), conférences, théâtre, expositions : il y en a vraiment pour tous les goûts et envies à des tarifs très contenus et tout est toujours gratuit pour les moins de 18 ans!

S'adresser aux jeunes, des très jeunes enfants aux grands ados et jeunes adultes reste plus que jamais notre préoccupation et notre détermination confirmées et validées par la volonté politique de notre Maire, Madame Laurence Cristol.

Nous souhaitons offrir aux jeunes l'opportunité de s'initier aux spectacles vivants, de goûter aux prestations "en vrai" et de voir "en chair et en os" des artistes dont certains ont pratiquement leur âge. Le choix des spectacles (avec l'objectif d'arriver à correspondre aux goûts des jeunes) la gratuité pour les -18 ans ainsi que les partenariats noués avec les écoles, le collège et le lycée témoignent des intentions de la Municipalité.

Cette politique mise en œuvre par la délégation Culture est favorisée par les excellentes relations entretenues avec les équipes pédagogiques et de direction par la Municipalité de Saint-Clément.

Dans cette rubrique *Culture* de notre magazine d'informations municipales, vous trouverez la présentation détaillée de chaque spectacle. Vous pourrez ainsi faire vos choix.

Pour ce 4ème trimestre de l'année 2018, "LES MUSIQUES" sont en vedette :

Dans le cadre des "17 heures du dimanche à Saint-Clément", 2 concerts seront programmés :

Concert Orgue/Violoncelle

Dimanche 8 octobre à 17h, salle Frédéric Bazille

Réservation Centre Fernand Arnaud et billetterie sur place : 10 € / gratuit - 18 ans ●●●●●●●●●●

1)- Concert ORGUE (Luc Antonini déjà bien connu à Saint-Clément-de-Rivière) et VIOLONCELLE par Cyrille Tricoire solo super soliste de l'Orchestre de Montpellier pour un concert centré sur les SONATES de BACH.

Initiative due à notre concitoyen Alain Barbier sous l'égide de son association *Orgue en Pic Saint-Loup/Hérault*, en partenariat avec notre Municipalité.

Quand un musicien nous est conté : Stravinsky

Dimanche 2 décembre à 17h, centre Culturel Fernand Arnaud

Entrée libre ●●●●●●●●●●

2)- Concert-conférence "Quand un musicien nous est conté" par notre concitoyen, le Docteur Gérard Zwang.

C'est en qualité de musicologue et musicien qu'il nous "contera" cette année la vie et l'œuvre de STRAVINSKY, à partir d'interprétations "en live" au piano (accompagné par une élève de l'école de musique de l'ACSL) et de diffusion de ses choix de morceaux enregistrés.

Le Grand Concert : Pierre-Yves Plat et Franck Mossler

Vendredi 14 décembre à 20h30, salle Frédéric Bazille

Réservation Centre Fernand Arnaud (places numérotées) : 15 € en prévente / Gratuit - 18 ans

Billetterie à l'entrée du concert : 20 €

LE GRAND CONCERT :

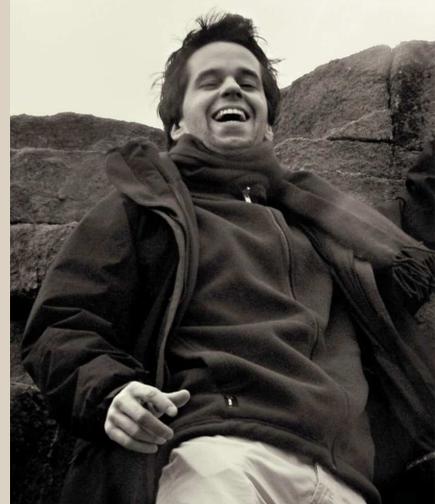
exceptionnel concert de piano, basse et chant, véritable "exhibition" par un tout jeune prodige fou de musique dans une prestation "absolument virtuose" et "totalement déjantée" : rigueur du répertoire classique, formation et interprétation rigoureuses, joie et exubérance de la musique de jazz et délire euphorisant de l'improvisation.

Un répertoire de Chopin à Ray Charles et même Stevie Wonder avec virtuosité, sensibilité, imagination et humour.

C'est ce que nous offriront **Pierre-Yves Plat** et son compère **Franck Mossler** dans un concert mêlant toutes les musiques et tous les talents...

Nous vous invitons à voir un aperçu de ses prestations sur le site de l'artiste : <http://www.pierreyvesplat.com>

PIERRE-YVES PLAT





Le Forum des associations samedi 8 septembre



Photo : Michel Viaminck

Silence, on tourne !

Tournage de la série de France Télévisions "Un si grand soleil" à Saint-Clément (Bissy et Coeur de Village)

Le marché en fête - 16 septembre
Prochaine édition le dimanche 16 décembre



à la Maison de la Petite Enfance

Les enfants écoutent et chantent les comptines créées par Eric Le Roch, puis ils peuvent toucher à sa guitare et découvrent à leur guise tous les instruments apportés par notre musicien. C'est un moment de plaisir et de partage pour les petits et les grands.





L'été au Centre de Loisirs de Saint-Clément-de-Rivière

STAGE DE NATATION ET D'ACTIVITES AQUATIQUES

Du lundi 27 au vendredi 31 août 2018, le centre de loisirs a organisé un stage de natation et d'activités aquatiques à la piscine du campus de Bissy, structure qui appartient à la commune de Saint-Clément-de-Rivière.

Grâce à la municipalité, le service jeunesse et son éducateur sportif Lilian DELMAS ont pu évoluer dans un lieu remarquable et en toute sécurité.

Au programme, la dizaine d'enfants ont chaque matin de 10h à 12h pu découvrir et s'initier à la natation, au water-polo, à l'utilisation de palmes, masque et tuba, aux sauts et plongeurs, ...

De nombreux jeux et des temps libres étaient également proposés en fin de séance.

C'est avec le sourire et un esprit de camaraderie que les jeunes Saint-Clémentois ont passé une semaine bien agréable.

Une expérience à reconduire l'été prochain.

Pour finir la saison, Lilian et Mary ont proposé une après-midi le mercredi 5 septembre, toujours à la piscine du campus de Bissy.

Cette fois-ci, il a été proposé de passer le test d'aisance aquatique. Celui-ci permettra dans le futur aux enfants détenteurs de ce test de pouvoir pratiquer en accueils collectifs de mineurs du canoë, du kayak, du canyon, de la nage en eau vive, du surf, de la voile... Les 14 enfants inscrits pour cette séance ont passé le test un à un. Une fois accompli, des jeux aquatiques ont été proposés pour clore cette après-midi sous le signe de la joie et de la bonne humeur.

Pour la saison prochaine, nous espérons pouvoir reconduire ce type d'activités et nous sommes en pleine réflexion pour élargir le type d'activités tel que de la plongée (baptême pour enfants), du modélisme bateau,...





SÉJOURS ÉTÉ 2018

Durant l'été 2018, le service jeunesse a organisé 3 séjours sur une semaine : un séjour pour les 11/15 ans à Salles la Source (Aveyron), un pour les 9/13 ans à Mèze et un dernier à Najac (Aveyron) pour les 7/11 ans.

Il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges. Au total une trentaine d'enfants de Saint-Clément ont participé à ces "colonies de vacances".

Le programme suivant le séjour était très riche et varié.

Les 2 séjours en Aveyron, dans un environnement campagnard ont fait la place à de la spéléologie, accrobranche, jeu de piste, canoë-kayak, paddle, piscine, randonnée, VTT, ...

Le séjour sur l'étang de Thau était plus spécifique avec 5 séances de Catamaran mais également la visite d'un mas conchylicole avec un atelier cuisine, une pêche à l'épuisette, baignade, marché nocturne, jeux de ballons...

La satisfaction générale tant au niveau des enfants, parents et encadrants nous amènera certainement à la reconduction de ce type de séjour pour l'été prochain.

Chez les 3-6 ans !!!

Durant l'été, les enfants de 3 à 6 ans ont été accueillis au centre de loisirs maternel avec des semaines à thème comme Ford Boyard, Astérix et Obélix, Pirates, Chevaliers ...

Les animateurs ont mis en place des décors et des activités qui ont permis aux enfants de rentrer dans des mondes différents.

Ils ont dépassé leurs limites durant la journée Fort Boyard, aider Obélix et Astérix à retrouver la potion magique et sont allés à Villeneuve pour trouver le trésor des chevaliers.

Des activités manuelles, sportives, cuisines sont aussi venues ponctuer ces huit semaines de vacances.



Quelques chiffres

71 animations au total sur la période estivale

6 semaines à thème : Fort Boyard, le monde des gaulois, au pays des dessins animés, semaine brésilienne, les chevaliers de la table ronde et les pirates sont de retour. 66 activités à la 1/2 journée au centre

2 journées d'animations au Centre : ma journée au fort et viva brazil

4 sorties à la journée : village gaulois à Nissan-Lez-Ensérune, les rochers de Maguelone, sur les traces du trésor à Villeneuve et journée pirates à Odysseum

1 stage de percussions

Chez les 6-15 ans

Un programme cet été encore très riche et varié pour le plaisir des enfants et des parents.

L'équipe de l'animation, sous l'œil avisé de Franck Potiron le responsable du Service Jeunesse, a œuvré sans relâche pour proposer aux enfants des activités sportives, culturelles, manuelles, des stages, des séjours, ...

La location d'un bus durant les 2 mois a permis d'élargir notre champ d'action pour les diverses animations.



Quelques chiffres

162 animations au total du 9 juillet au 31 août 2018

121 activités à la ½ journée au centre

1 journée d'animations au centre : kermesse aquatique

12 sorties à la ½ journée : Sport Break à Baillargues, 2 sorties piscine à Saint-Mathieu-de-Trévières, la Panacée à Montpellier, Beach Ball et jeux de plage à Palavas, randonnée à Sainte-Croix-de-Quintillargues, land padding à Clapiers, skate et drift trike à Mireval, pêche à Carnon et petite ferme à Combaillaux

6 sorties à la journée : lac du Salagou, village gaulois, les rochers de Maguelone, Odysseum, Lattes, Bessilles

22 stages : bracelets de l'été, modelage ballons, capoeira, modélisme, théâtre, peinture sur porcelaine, plongée, monstres en tous genres, nature à Restinclières, roller, 3 de moto trial, 3 de vtt trial, 2 de tennis, survie dans la nature, natation, apprentis scientifiques et multi danses.



à venir

Depuis octobre 2017, 440 enfants de 3 à 15 ans ont été inscrits sur le centre de loisirs. Avec l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires, le centre de loisirs fonctionne désormais tous les mercredis à la journée avec une ouverture de 7h30 à 18h30.

Les programmes sont consultables sur le site de la commune et à l'accueil du Centre Fernand Arnaud.

Pour les vacances de Toussaint, de nombreuses animations vous attendent, des stages et bien évidemment l'incontournable Halloween.

2 séjours hiver (ski et activités autour de la neige) seront proposés pour les 8-12 ans et les 13-17 ans pour les vacances de février 2019.

Nous vous donnerons des nouvelles très rapidement pour tous les détails : lieu, date, programme, tarif...

Pour tous les renseignements et inscriptions, les permanences au Centre Fernand Arnaud sont les suivantes :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Renseignements par téléphone au 04 67 84 49 60

ou par mail : clsh@saint-clement-de-riviere.fr

Site mairie : <http://saint-clement-de-riviere.fr/>

Club informatique multimédia I2M

Un enseignement à la portée de tous

Président : Jean-Marie Cheneaux

Adresse du Club : 55 avenue de Bouzenac (à côté de la mairie)

E-mail : contact@clubi2m.fr

06 60 82 42 84

04 67 66 66 07

Visitez notre site : <https://clubi2m.fr>



Club informatique
Saint Clément de Rivière

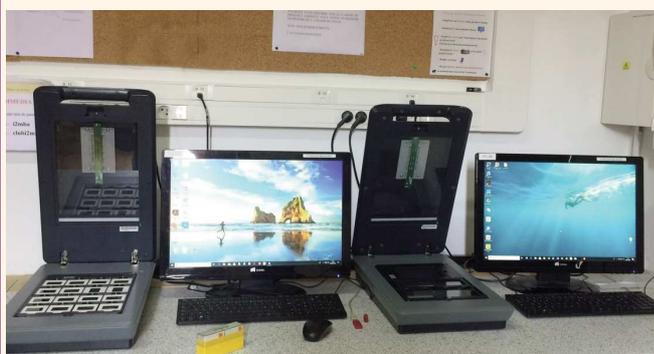
Le club informatique Multimédia de Saint-Clément-de-Rivière fondé en 1994 regroupe plus de 180 familles adhérentes majoritairement de notre commune et des communes voisines.

L'objectif du Club (équipé d'une quinzaine d'ordinateurs récents et connectés à Internet Haut Débit), est d'apporter un soutien et un accompagnement de proximité dans le domaine de l'informatique, du numérique et du multimédia. Le club s'adresse aux particuliers, aux familles (Jeunes, Parents et Grands-parents) et aux associations.

Tous les enseignements et toutes les formations sont dispensés par des animateurs adhérents bénévoles. Ils sont entièrement gratuits pour les familles adhérentes à jour de leur cotisation qui est de 50 € (St Clément) et 55 € (Hors St Clément) par an avec réduction de 5 € si prise adhésion en ligne sur le site. **Le calendrier, les programmes des enseignements et soirées à thème sont mis à jour en temps réel sur notre site :**

<https://clubi2m.fr>

L'atelier numérisation



NUMÉRISATIONS ET CONSEILS POST-TRAITEMENT DE L'IMAGE

- Diapositives
- Négatifs noir/blanc et couleur (films, plaques de verre)
- Tous documents opaques (textes, cartes, photos ...) et transparents
- Cassettes VIDEO et AUDIO : (VHS sur DVD), (K7, disques vinyles sur clef USB).

LA NUMÉRISATION CONSISTE À CONVERTIR

Des films positifs ou négatifs, des documents, des cassettes audio et vidéo (VHS) au format numérique pour les stocker sur clef USB, DVD, Disque Dur ou Cloud.

Le numérique a plusieurs avantages :

- Sauvegarde fiable de très bonne qualité
- Lecture sans détérioration du support (pas de dégradation au fil du temps et des lectures)
- Possibilité de réaliser des copies identiques à l'original à partager et imprimer
- Gain de temps et de place

Conservez et redécouvrez les beaux moments de votre vie, vos souvenirs inestimables : événements familiaux, voyages et vacances etc.... en numérisant, transférant et sauvegardant vos diapositives, photos, documents papier et documents transparents, négatifs noir/blanc et couleur dans leurs différents formats, films, plaques de verre, afin de les visionner en plein-écran sur ordinateur, tablette ou TV. Les négatifs noir/blanc et couleur peuvent être convertis en positifs ou numérisés sous forme de négatifs.

Encodez vos supports analogiques : cassettes audio, disques vinyles 78/45/33 tours en les transformant en fichiers MP3 sur clef USB.



Des activités pour progresser à son rythme

- ACCUEIL, ECOUTE et CONSEILS Informatique et multimédia (Installation, achats, connexions ADSL, VDSL2, Antivirus, webcams, innovation ...etc.)

- Fondamentaux de l'informatique (COURS DEBUTANTS, utilisation du matériel... etc.)

- Utilisation MESSAGERIE. (Email etc.)

- INTERNET et NAVIGATEURS avec leurs spécificités (Chrome, Mozilla, Edge, Internet Explorer, Opéra, Safari ... Etc.)

- WINDOWS 10 (le système d'Exploitation et toutes ses évolutions permanentes ...)

- MONTAGE AUDIO avec le logiciel AUDACITY

- MONTAGE VIDEO avec le logiciel PINACLE (V.15-17-21)

- BUREAUTIQUE avec Pack Microsoft Office 2016 (Word, Excel, Power Point) et les logiciels libres avec LINUX (Libre Office, etc.)

- LOGICIEL ET IMPRIMANTE 3D (initiation aux logiciels de conception 3D// Construction mécanique 3D (CNC)

- NUMERISATION de Diapositives, films négatifs/positifs, photos argentiques, et autres documents. Transfert de vidéo K7, VHS, Super 8, disque vinyle ou fichier numérique

- INKSCAPE (Dessin vectoriel)

- DESSIN 3D (Fusion 360)

- DECOUPE et GRAVURE Laser (par exemple un Puzzle) // Gravure sur bois en relief

- DOMOTIQUE et ROBOTIQUE, Objets connectés, Informatique embarquée, etc. lors d'ateliers ARDUINO. Programmation du robot THYMIO. Création d'une station météo connectée en ligne

- PHOTOS NUMERIQUES (Traitements avec le logiciel Photoshop). Concours de Photos en interne au club

- SCRATCH (Programme ludique pour les Petits comme pour les Grands)

- OPENSTREETMAP (Cartographie participative)

- SMARTPHONE et TABLETTES (Initiation et utilisation des systèmes Apple /Android/ Windows

Transférez vos cassettes VHS sur DVD à lire sur un ordinateur ou sur la TV avec un lecteur de salon.

Pour réaliser ce travail l'Atelier Numérisation du club i2m offre appareils et logiciels que les animateurs, dans une ambiance très conviviale, se feront un plaisir de mettre à votre disposition :

- Deux scanners connectés aux ordinateurs dédiés pour la numérisation rapide de 16 diapositives, de négatifs et documents opaques et transparents, avec correction automatique des couleurs si nécessaire,
- Un lecteur /encodeur de supports analogiques MP3,
- Un lecteur enregistreur branché à un écran de TV permettant de transférer les cassettes VHS sur DVD tout en les visionnant et écoutant en temps réel.

Ils vous en montreront les règles d'utilisation assez simples.

Vous pourrez consulter sur place les tutoriels et modes d'emploi, faire profiter de vos expériences les adhérents présents. Vous pourrez également demander des conseils pour le post-traitement des images avec la visionneuse «FastStone Image Viewer».

En conclusion, l'Atelier numérisation remplit son rôle dans une bonne ambiance favorable aux échanges intéressants qui, selon la philosophie du Club i2m, a débouché sur une grande satisfaction des adhérents et animateurs qui y ont participé.

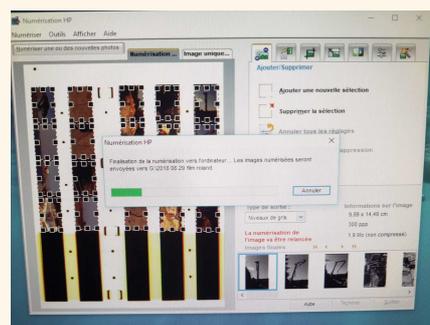
Une dynamique et une énergie se sont naturellement créées avec les participants en particulier avec l'atelier Vidéo (Logiciel Pinnacle studio), pour la généalogie, avec l'atelier Imprimante 3D pour la réparation d'un scanner, ainsi qu'avec les autres ateliers qui pour certains découvraient notre numérisation avec optimisation et correction automatique des couleurs : synergie entre tous les ateliers dont les plus beaux exemples sont l'organisation et le succès des différentes réunions et expositions annuelles régulièrement prévues au Centre Fernand Arnaud qui informent et offrent une vitrine du club I2M au public de Saint-Clément et des différentes communes avoisinantes.



DEUX ANIMATEURS POUR VOUS GUIDER : LOUIS et ANNIE

Vous avez une question, une interrogation n'hésitez pas à les contacter et les rencontrer (sur rendez vous)

<https://clubi2m.fr/ateliers/numerisation/>



Aïkido Saint-Clément

Association affiliée à la Fédération Française d'Aïkido dont l'objectif est de promouvoir et de développer l'Aïkido dans le respect et l'intégrité de chaque participant



Les professeurs, le président de l'ASC et tous les pratiquants se feront un plaisir de vous accueillir pour une initiation ou pour une pratique régulière; les pratiquants de passage sont aussi les bienvenus !



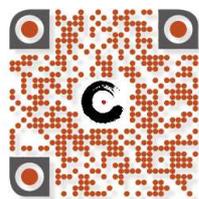
Contacts

Président : Stéphane MENICOT
 Mail : aikido.stclement@free.fr
 Site internet : <http://aikido.stclement.free.fr>

Enseignants : Daniel NICOLOSO, CN 5ème Dan BE - 04 67 63 19 18
 Mail : daniel.nicoloso@orange.fr
 Mathieu MAURI, CN 5ème Dan BE



Mail sur smartphone



Site sur smartphone



Cours d'Aïkido pour adultes

Horaires :

- Mardi : 19h - 21h
- Vendredi : 19h - 21h
- Samedi : 10h - 12h

Que signifie Aïkido ?

Aï : Harmonie

Ki : Energie

Do : Voie

ATOUT'AGE

Les Ateliers d'Animation lancés par la Municipalité en faveur des séniors en septembre 2012 entament cette rentrée leur septième saison.

Organisés par le C.C.A.S. en collaboration avec l'association AOUT'ÂGE, ils se déroulent les lundis de 14h30 à 17h30 à la Salle des Jeunes, et sont animés par Muriel MANGEL.

Les ateliers sont restés ouverts en juillet et août, ce qui a permis aux personnes seules de venir se retrouver autour de l'animatrice, de passer des après-midis à jouer aux cartes ou au Scrabble ou de faire de petites créations, dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Comme chaque année, les ateliers s'associent à la **Semaine Bleue** (Semaine nationale des Personnes Agées) qui aura lieu du 08 au 14 octobre, avec au programme :

- o LUNDI 08 OCTOBRE, portes ouvertes avec différentes animations,
- o MARDI 09 OCTOBRE, portes ouvertes de l'atelier couture et tricot,
- o SAMEDI 13 OCTOBRE, Festival de Magie à la salle Frédéric Bazille.

La rentrée des ateliers "De Fil en Aiguille" s'est effectuée le mardi 18 SEPTEMBRE à 14h30 à la salle des jeunes. Le rythme est d'un atelier tous les 15 jours.

Une exposition des travaux réalisés est prévue le SAMEDI 08 DECEMBRE au Centre Fernand Arnaud.

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter l'animatrice, Muriel MANGEL, au 06-22-05-44-61 ou 04-67-55-14-13.

braderie solidaire

L'association *Solidarité des sources du Lez* vous informe qu'elle organise le samedi 6 octobre de 10h à 18h, à la salle des jeunes (parking des tennis) une nouvelle braderie solidaire avec des vêtements d'hiver et demi-saison, du petit matériel de cuisine, des livres et DVD.

Vous pouvez dès maintenant nous apporter les vêtements en très bon état que vous n'utilisez plus le mercredi de 15h30 à 17h30, salle des jeunes, ou nous contacter sur www.net1901.org/solidaritedessourcesdulez ou au 06.52.30.27.52, ou sur jpcrapeau@gmail.com.

Nous vous attendons nombreux !

Solidarité des sources du lez



GYM SPORTS LOISIRS

Champions de France !

Le weekend des 2 et 3 juin 2018 lors des championnats de France de gym artistique où plus de 2000 gymnastes étaient réunis a vu la consécration de 4 de nos équipes Saint-Clémentoises.

Notre association était la délégation la plus nombreuse avec sept équipes féminines et quatre équipes masculines.

Pour la gymnastique artistique féminine :

- Un titre de champion de France en N1 (pour la 4e année consécutive) Laura BARREDO, Elise CICALÉSE, Mayssan HAMMA, Salomé NGANGUE, Laëtitia PEREZ.

- Un titre de vice-champion de France en N5 : Elsa CHERET, Cléo CORONES, Salomé COTTRET, Inessa GIBAUT, Cléo Emilie PRADIER et Anae ROQUES

Pour la gymnastique artistique masculine :

- Un titre de champion de France en N2 : Mayeul CHABAUD, Marius MAGLIOCCA, Matys PRECLOUX, Floriane PREVAILT, Mathieu ROUX.

- Un titre de champion de France en N3 : Nicolas BERTRAND, Martin LAFONT, Oscar MARQUES, Vincent PRADIER et Florian SCHNEIDER

D'autres championnats de France ont eu lieu avec des résultats tout aussi encourageants avec la gym aérobic :

- Un titre de championnes de France en Nationale Hilo : Eugénie DESPRETS, Eva SETTEMBRE, Agathe BOUILHIC, Aurélie MAHÉ, Elodie TRÉBUCHON, Gaëlle DELCOURTE, Tiffaine BAILLY et Anne-Laure NOWICKI.

- Un titre de vice-championnes de France en Nationale A Trio : Eugénie DESPRETS, Elodie TRÉBUCHON et Eva SETTEMBRE.

- Une médaille de Bronze en Nationale B : Lena LOREAUX, Lyly MARIKO, Juliette PASTORI, Hanaa ANSOURI et Laura O'DONELL.

Pour la gym rythmique : Nos équipes sont en préparation pour les années à venir et le secteur GR va très vite progresser. Il faut toujours progresser et aller de l'avant pour rester au plus haut. Nos gymnastes savent garder l'humilité des champions, le respect des adversaires et le bonheur de tous ces moments.

Félicitations à tous ces gymnastes, à leurs coachs bénévoles : Clémentine CARON, Laure CASSARD, Marie CASSARD, Juliette LOZANO-GOUPIL, Salomé NGANGUE, Léa NOËL, Anne-Laure NOWICKI, Laëtitia PEREZ, Emilie REBOURG, Emilie TALBOT, Elodie TREBUCHON et Gaël CARON.

Et surtout un indispensable « Merci » aux juges, parents et supporters pour leur investissement tout au long de l'année ; car, sans eux, tout cela ne serait pas possible.



Nos championnes de France récompensées par Denis BROGNIART (de gauche à droite) : Salomé NGANGUE, Mayssan HAMMA, Elise CICALÉSE, Laëtitia PEREZ et Laura BARREDO.

Reprise des cours : à partir du lundi 10 septembre 2018.

Nous avons aussi de nombreuses autres activités : éveil gymnique à partir de 12 mois, baby-gym, gym, gym enfants loisirs, gym adultes, pilates, breakdance, gym séniors.

Rendez-vous sur notre site www.gs134.com vous pourrez voir le créneau qui vous convient ou appeler le 06 67 67 52 86.

Journée du



Quizz / Conseils diététiques / Démonstration des gestes qui sauvent / Dépistage gratuit et anonyme du diabète / Evaluation personnalisée du risque cardiovasculaire.



VEN 28/09

Prévention et dépistage des risques cardiovasculaires avec la Fédération Française de Cardiologie LR.

10h > 16h
Hall d'accueil
Entrée 1

association Au coeur créatif

ATELIERS CREATIFS

Les lundis de 18h30 à 20h00 pour adultes

Prendre soin de vous, ça vous tente ?

Vous pourrez y explorer le Mandala, la Peinture, le Collage, les Pastels, l'écriture, l'Argile...

Au sein d'un espace conçu pour stimuler la créativité, pour vous offrir sécurité et bienveillance, chaque semaine, vous pourrez vous laisser aller à :

- explorer votre potentiel créatif existentiel,
- développer votre confiance en vous,
- vous ressourcer et à vous détendre,
- vous offrir un moment rien qu'à vous,
- apprivoiser vos émotions,
- partager qui vous êtes,
- expérimenter votre liberté à être,
- vous reconnecter à votre profondeur,
- ralentir et à sentir,
- stimuler la vie dans tous les aspects de votre quotidien,...

Les mercredis de 17h00 à 18h30 pour enfants de 5 à 12 ans

Grandir en confiance !

Cet atelier permet aux enfants d'évoluer dans un cadre souple mais existant, dans lequel chacun peut s'expérimenter à travers les matières proposées : peinture, argile, collage, ... En rencontrant la matière, l'enfant se confronte à la réalité et il peut ainsi faire l'expérience de ses compétences, de ses frustrations, de ses limites, de ses émotions, de son potentiel d'adaptation, ... soutenu par mon accompagnement bienveillant, non jugeant et soutenant.

- plus d'autonomie,
- créativité plus développée dans le quotidien,
- diminution du stress,
- apprivoisement des émotions,
- valorisation, estime de soi,
- rencontre de ses potentiels : confiance en soi
- compétences relationnelles accrues : tolérance, affirmation, écoute, ...

Inscrivez-vous vite les places sont limitées à 6 participants ! Venez découvrir avec une séance gratuite...

ART-THERAPIE

L'art de transformer sa vie...

Souvent, les gens sont freinés par le mot thérapie, mais est-ce que cela vous dérange de prendre soin de vous ? De vous

octroyer un moment de détente, de plaisir et de changement bénéfique ? Alors ne vous laissez plus arrêter par le mot thérapie !! Ce que je vous propose dans mes ateliers ou dans mes suivis individuels, c'est de prendre un temps pour vous, dans un groupe convivial ou en individuel, dans un espace de non jugement, de bienveillance où vous allez pouvoir vous découvrir avec plein de compétences, de ressources, d'émerveillement !!!

Vous pourrez vous détendre, retrouver de l'énergie, de la joie, de l'enthousiasme, du sens, de la confiance dans la personne que vous êtes, et bien d'autres choses encore... Vous vous dites peut-être que vous n'êtes pas doués de vos mains, que vous ne savez rien faire, que vous n'êtes pas un artiste... Eh bien, peu importe, ce qui nous intéresse dans l'Art thérapie c'est l'expression de qui vous êtes à travers les matières : peinture, collage, écriture ludique, mandala, dessin, mouvement alors la technique, on s'en moque !!

Vous ferez partie d'un groupe (8 personnes maximum) engagé à l'année qui se retrouve chaque semaine pour créer, échanger, partager, jouer... car créer c'est jouer. Non non, ce n'est pas réservé aux enfants, être dans le présent, joyeux, léger, cela ne vous tente pas ? Et en plus, vous allez mettre en forme vos rêves, vos désirs... afin qu'ils prennent forme dans la réalité. Et oui c'est cela l'Art thérapie, avec un bien être en sus !!! Alors n'hésitez plus, venez essayer une séance et peut-être aurez-vous envie de nous rejoindre !!!

Séance en individuels ou en groupe les lundis de 10h à 12h salle Fernand Arnaud.

Les inscriptions ne seront définitives qu'après un entretien préalable.

Prendre RV au 06 74 83 00 51 - Christine Martin - Art-thérapeute -Au coeur créatif



A la rencontre des chercheurs financés par la FFC

Rencontre destinée au grand public :

La FFC et la recherche

La FFC et les gestes qui sauvent

La FFC et son projet de gouvernance

Mardi 16 octobre, de 14h à 17h30

Faculté de Médecine - Amphithéâtre d'Anatomie

Rue de l'Ecole de Médecine - Montpellier

Programme détaillé et inscription gratuite au club Cœur et santé au 07 81 96 55 32 ou Coeursantemontpellier@gmail.com



Culture et Bibliothèques Pour Tous

Pourquoi devient-on bénévole dans une bibliothèque ?

Aujourd'hui j'aimerais vous parler de l'engagement de mes collègues bibliothécaires investies passionnément dans notre Bibliothèque Pour Tous ; je leur laisse la parole.

“Pourquoi être bénévole ? Pour occuper son temps libre ? Oui, mais généralement d'autres motivations accompagnent la décision de faire du bénévolat : **se sentir utile, apporter à autrui une aide, acquérir et partager des connaissances.**

A la bibliothèque c'est le plaisir de conseiller la lecture d'un livre et une satisfaction personnelle quand le conseil a été judicieux et apprécié. **C'est aussi un épanouissement grâce aux contacts sociaux avec les lecteurs, lectrices et les bibliothécaires.**” *Jacqueline*

“Pourquoi devient-on bénévole dans une bibliothèque ? Parce qu'on aime lire ? C'est une bonne raison nécessaire mais non suffisante... Se rendre à la bibliothèque chaque semaine, parfois plusieurs fois par semaine, chercher et mettre au point des animations pour les écoles, **trouver LE conte** qui plaira aux jeunes le mercredi et dénicher l'album rare que les enfants s'arracheront (**si, si, on y croit**), voilà autant de raisons qui nous poussent à venir travailler bénévolement ! **Donner le goût de lire, transmettre et informer en s'amusant sont les objectifs de l'équipe du Secteur Jeunesse.** Après tant d'années passées à apprendre à lire aux élèves de CP, imaginez mon bonheur de voir des enfants plongés dans la lecture d'un livre !

Je ne pouvais manquer ça sous aucun prétexte !” *Katy*

“Le bénévolat... et dans une bibliothèque, parce que c'est dans **la continuité de mon métier d'enseignante.** Transmettre et partager le plaisir des rencontres avec les livres et les lecteurs dans un esprit d'équipe.” *Eliane*

“Après mon arrivée en septembre 2017, **j'ai cherché comment m'intégrer et me rendre utile au sein du village** - un vieux réflexe pour l'ancienne élue à la culture que je suis.

Les livres ont toujours occupé une grande place dans ma vie, aussi me suis-je naturellement tournée vers la bibliothèque. J'y ai été accueillie à bras ouverts par les bénévoles compétentes et dévouées, animées par la même passion pour la lecture - et le désir de la partager avec le plus grand nombre. **C'est pour moi un immense privilège de faire partie de cette grande famille. Avec le sentiment que c'est bien là, à la bibliothèque, que bat le cœur du village...”** *Karine*

“Passer quelques heures à la bibliothèque toutes les semaines est **une super façon de rencontrer à la fois livres et lecteurs... leur destination !** Faire du bénévolat dans ces conditions c'est la meilleure façon de joindre l'utile à l'agréable pour qui aime cette cohabitation !” *Monique*

“Etre bénévole dans une Bibliothèque Pour Tous. **Le rêve réalisé de tout adulte passionné par les histoires,** les connaissances d'autres univers **et amoureux des mots,** en présence de tous les auteurs... avec une équipe motivée de même... **et tous ces lecteurs qui partagent la même appétence, c'est magique !!!!!”** *Arlette*

“**Pour moi être bibliothécaire bénévole** à Saint Clément de Rivière, c'est pouvoir partager le plaisir de la lecture et me sentir utile en m'investissant dans la bonne marche de la bibliothèque car je considère cette **mission de service public indispensable pour ma commune.**” *Danielle*

“Après avoir passé une quarantaine d'années passionnantes dans la formation et l'enseignement de la langue, arrive la retraite...”



Passionnée par l'écriture et la lecture, j'aime les livres, les échanges et animations autour du livre, **je choisis donc de m'investir dans une activité de la vie locale en tant que bénévole à la bibliothèque** que je connaissais bien, lorsque ma fille était enfant. Lorsque je m'y présente j'ai la chance de rencontrer une équipe unie avec des compétences, des passions, des talents variés et complémentaires et j'ai surtout la chance d'être merveilleusement accueillie. **Alors me voici prête, impatiente et motivée, pour cette nouvelle aventure.”** *Françoise*

“Devenir bibliothécaire à Saint Clément de Rivière ? **Pour moi c'est un engagement au service de mes concitoyens, au service des livres, et au bénéfice de la Culture Pour Tous !**

C'est le plaisir de partager des coups de cœur, des découvertes avec d'autres lecteurs, la joie d'initier des enfants aux livres et celle de guider ces jeunes lecteurs dans un monde d'émotions ! Etre bénévole pour une enseignante retraitée comme moi, c'est ne pas garder égoïstement pour soi le « chemin des merveilles » vers le monde des livres...” *Annie*

La rentrée littéraire de septembre apporte son lot de surprises et nous recherchons avec attention les livres que vous aurez plaisir à découvrir.

A bientôt...



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

La bibliothèque C.B.P.T. est située au Centre Commercial du Bouldou, sur la droite quand on fait face à la Poste.

Tél. : 04 67 84 23 14
cbptstclement@sfr.fr

Adresse du portail internet :

<http://bibliotheque-cbpt-st-clement.fr>

Horaires d'ouverture

Mardi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h / 15h - 18h
Vendredi	16h - 18h30
Samedi	09h - 12h

Association Culture

Ateliers fonctionnant sur l'année

PEINTURE

Christina Weising, Artiste-peintre et historienne de l'art, met son savoir-faire et son expérience au service des amateurs débutants ou confirmés qui veulent connaître ou progresser dans différentes techniques picturales. Elle essaie de guider les élèves vers une peinture plus créative et personnelle en faisant découvrir une variété de rendus en fonction du geste, de l'outil et du support permettant de se détacher du modèle.

Venez nous retrouver tous les jeudis de 9h30 à 12h.

Tarif : 345 € l'année

Animatrice: Christina WEISING

HISTOIRE DE L'ART

L'éducation du regard et l'analyse visuelle et technique de l'image. Aujourd'hui les images inondent notre quotidien : l'éducation du regard est essentielle pour savoir les analyser et pour pouvoir les interpréter. Les cours d'histoire de l'art permettent de mieux saisir non seulement les images du temps ancien, mais aussi les images contemporaines et leurs messages.

Nous vous attendons donc une fois par mois le vendredi de 19h à 20h30 sur le thème "Cap à l'Est"! Il y aura des sujets d'actualité Bauhaus, Balthus, Chagall, avant-garde russe, RDA, Vasarely... mais aussi sans doute l'architecture romane de l'Est et plus loin en Inde/Japon.

Vendredi de 19h à 20h30 : 05 octobre, 09 novembre, 07 décembre, 11 janvier 2019, 08 février, 15 mars, 05 avril, 03 mai, 07 juin 2019 ; dont 2 sorties culturelles

Tarif : 110€ l'année

Animatrice : Christina WEISING



ART FLORAL

Les bouquets et déco pour décorer les Fêtes ! Nous vous attendons une fois par trimestre le lundi de 9h30 à 11h30 sur différents thèmes.

Lundi 19 novembre : l'avent

Carte adhésion ACSL obligatoire

Tarif : 33 € tout compris par cours (petit supplément si besoin)

Animatrice : Jennifer CRUZ

OENOLOGIE

Les dates, les tarifs et les thèmes restent inchangés, ces ateliers seront animés par 2 nouvelles œnologues Christine Dardé et Danielle Lambert.



CACAOS ET CHOCOLATS

Show'Colat Sur Lez, chocolaterie artisanale Montferrieraise, vous donne rendez-vous une fois par trimestre à la découverte du monde gourmand du chocolat.

De la cacao culture de par le monde, jusqu'à la dégustation des plus grands crus de chocolats d'origines rares, venez apprendre à déguster les meilleurs chocolats que votre palais d'épicurien ne demande qu'à faire fondre.

De la fermentation des fèves jusqu'à leur torréfaction, devenez expert en dégustation, et apprenez à découvrir les subtils arômes floraux, fruités, et bien d'autres cachés dans ces petits carrés de chocolat qui vous feront voyager le long de la ceinture tropicale de notre planète chocolat...

La séance commencera par une petite conférence suivie d'une dégustation à thème.

Nous vous attendons donc une fois par trimestre le lundi de 20h à 22h sur différents thèmes.

Lundi 12 novembre : De la cacao culture au chocolat (botanique, process de fabrication, qualités du produit final)

Carte adhésion ACSL obligatoire

Tarif : 25 € par soirée

Animateurs : Isabelle et Joseph RUSSO

Sports et Loisirs

Ateliers fonctionnant sous forme de stages

Il est indispensable de s'inscrire au minimum quinze jours avant le début de l'atelier afin d'effectuer la commande du matériel nécessaire à l'activité.

Responsable : Marie-Claude OLIVES. Tél : 06 82 09 45 38

TAPISSIER SUR SIEGE

Rénovation complète des sièges tapissier

Stage de 30h : du lundi au vendredi de 9h à 17h (pause déjeuner sur place). Présentation pour commande du matériel le mardi 11 décembre 2018 à 18h au CFA

Atelier du 11 au 15 février 2019

Tarif : 175 € + fournitures pour 30 h

Animatrice : Anne Lise DEVEAUX ROUX / l'Artisane-Tapissière

BETON CIRE

Apprentissage sur plaque de médium (fournie) puis application sur plateau table basse (0.5m2) plateau de 2 chevets ou 1 commode... etc.

Stage de 2 jours de 9h à 16h (pause déjeuner sur place) : **jeudi 11 et vendredi 12 octobre 2018**

Tarif: 60 € + fournitures

Animatrice : Manijeh VALETTE / Dynamic Déco

RELOOKING MEUBLE

Pour transformer un petit meuble (chevet, fauteuil, chiffonnier, table,...etc.) avec différentes finitions proposées (patine, brossé, voilé, shabby, veiné, chic...etc.)

Stage de 5 jours : lundi, mardi et jeudi 9h-12h / mercredi et vendredi de 9h à 16h (pause déjeuner sur place)

Atelier du 21 au 25 janvier 2019

Tarif : 77 € + matériels et produits à commander auprès de l'animatrice

Animatrice : Manijeh VALETTE / Dynamic Déco

RELOOKING PETITS OBJETS

Idéal pour les cadeaux de Noël, remettre au goût du jour (lampe, miroir, plateau, coffret, etc...) avec différentes finitions, peinture, métalline, ...

Stage de 2 jours de 9h à 16h (pause déjeuner sur place) : **jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2018**

Tarif : 60 € + fournitures

Animatrice : Manijeh VALETTE / Dynamic Déco

STORE-BATEAU

Confection du store bateau avec le tissu choisi (machine à coudre).

Stages de 2 journées de 9h à 17h (pause déjeuner sur place). Présentation pour commande du matériel le mardi 6 novembre 2018 à 19h au CFA

Lundi 10 et mardi 11 décembre

Tarif : 65 € + fournitures

Animatrice : Anne Lise DEVEAUX ROUX / l'Artisane-Tapissière

CONFECTION ABAT-JOUR

Réalisation de 3 abat-jours (un grand modèle et 2 abat-jours pince. Présentation du patronage sur grand modèle, comment réaliser un patron à partir d'un vieil abat-jour et à partir d'une carcasse neuve. Réalisation des patrons et réalisation des 2 abat-jours pince, cerclage et finition.

Stage d'une journée début 9h jusqu'à la fin des réalisations (plus ou moins 19h) (pause déjeuner 1h sur place) : **jeudi 15 novembre**

Tarif : 169 € toutes les fournitures sont comprises (sauf le tissu de votre choix)

Animatrice : Caroline GAUDRY / Atelier DECO2FILLES

Ateliers pouvant fonctionner au 2e trimestre si demande

FABRICATION PIÈCES EN FAÏENCE ÉMAILLÉE

Fabrication de plusieurs pièces sur 2 journées / Séchage au moins 1 semaine à 10 jours / Cuisson / Nouvel atelier pour émaillage / Nouvelle cuisson

Animatrice : M.Noëlle COSTA / Terres d'idée

- Couture (confection d'un sac)
- Meubles en carton (3 jours ou 5 jours)
- Calligraphie
- Enluminures
- Pergamano

Union Nationale des Combattants section Saint-Clémentoise



Notre pot de fin de saison 2017/2018

Le 28 juin, ce fut le pot de fin de saison de notre association.

Merci à tous ceux qui ont pu venir boire le verre de l'amitié avec nous et nous souhaitons un prompt rétablissement à celles et ceux qui n'ont pu venir.

Merci à Madame le Maire, Laurence Cristol, de nous soutenir et d'avoir partagé ce moment festif et chaleureux avec nous.

Toutes les photos sur notre site internet :
http://www.rebeyl.com/UNC_StClement/pot-fin-saison-2018.html#PotFinSaison2018

Cérémonie du 18 août à Montferrier-sur-Lez

Le 18 août 2018, chez nos voisins de Montferrier-sur-Lez, a eu lieu la cérémonie commémorative en hommage aux six fusillés de Montferrier-sur-Lez, devant le Monument aux Morts.

Pour rappel : La veille de la libération, le 24 août 1944 à Montferrier-sur-Lez, Charbonnel, Jean Coste, René Guérin, Pierre Sutra, André Thibal et Louis Long furent fusillés au carrefour de Fescau.

La ville de Saint-Clément-de-rivière était invitée et représentée par Mme le Maire Laurence Cristol et Marcel Tardieu, ainsi que par notre section de l'UNC représentée par notre Président Claude Ory, par Michel et Paul Tardieu, par notre comptable Henri Bouthourault et par notre chargé de communication et porte-drapeau Michel Vlaminck.

Merci à Michel Fraysse, Maire de Montferrier-sur-lez, son équipe et tous les bénévoles qui nous ont accueilli avec tant de gentillesse.

Toutes les photos sur notre site :
http://www.rebeyl.com/UNC_StClement/montferrier-aout-2018.html



Union Nationale des Combattants section Saint-Clémentoise

Exposition 14-18 : Nous recherchons...

Dans le cadre d'une grande exposition publique que nous organisons les 9, 10 et 11 novembre 2018, nous sommes à la recherche d'objet de famille d'aïeux ayant combattu pendant la guerre de 14-18.

Si vous possédez de tels objets et que vous êtes d'accord pour nous les confier durant ces 3 jours, contactez notre président, Claude ORY, au **06 88 98 11 65**.

Nous en remercions par avance.



L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SATISFAITE DE L'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT AUX MILITAIRES AYANT SERVI SUR LE TERRITOIRE ALGERIEN DE 1962 A 1964

L'Union Nationale des Combattants du département de l'HERAULT se félicite de la décision prise par le gouvernement d'attribuer aux militaires français présents sur le territoire algérien entre les mois de juillet 1962 et juillet 1964, la carte du combattant dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019.

Pendant plus de 30 ans, l'UNC a été la seule association du monde combattant à la demander pour remédier à cette injustice, qui consistait à refuser le statut de combattant à ceux qui servaient sur le territoire algérien pendant cette période mais qui reconnaissait que ceux qui avaient été tués-plus de 500 de 1962 à 1964-étaient « Morts pour la France » !

Ces derniers mois, l'UNC avait cependant constaté avec satisfaction le ralliement d'autres associations à sa position, même celles qui persistent à croire que la guerre d'Algérie s'est terminée le 19 mars 1962 ...

L'UNC de Saint Clément de Rivière invite les intéressés à la contacter dès à présent, celle-ci se proposant de les aider dans la constitution de leur dossier.

Contact : M. ORY Claude
Président Section UNC Saint Clément de Rivière.
Mail : uncstclement34@laposte.net



L'information des entreprises : nouvelles installations

Inauguration de la micro-crèche

"Les Louveteaux"

Vendredi 12 octobre à 18h30



- Micro-crèche écologique les louveteaux
- 521 avenue Saint Sauveur du pin
- Téléphone: 09.53.94.53.57
- Site: www.crechebabyveil.fr
- Email : crechebabyveil@gmail.com

JENNYFER PEYRONNET
MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.

11, HAMEAU DES SOURCES
34980 SAINT CLÉMENT DE RIVIÈRE

SOINS SUR RDV.

THÉRAPIE MANUELLE,
FASCIATHÉRAPIE,
KINÉSITHÉRAPIE DU SPORT,
ONDES DE CHOC RADIALES,
CRYOTHÉRAPIE, CROCHETAGE.

☎ 06.10.24.29.06 ☎ 09.84.44.28.07

OUVERTURE du CABINET DENTAIRE



du **Dr Vanessa POUSSINES-RANA**

Chirurgien Dentiste

521 Av. Saint Sauveur
à Saint Clément De Rivière

04 99 67 60 06

petites annonces

Emploi : offre

BARBER SHOP COIFFURE
Centre Commercial Carrefour Trifontaine
1, route de Ganges
34980 ST CLEMENT DE RIVIERE

Dans le cadre de son développement : recherche :

- Manager confirmé(e)
- Coiffeur(se) polyvalent
- Coloriste

Envoyer votre CV par mail : compta@barbershop.fr
ou Tél. : 04 99 23 20 80 ou 06 09 92 80 78

BARBER SHOP
CRÉATION

Location

Particulier loue jolie chambre meublée dans villa, avec douche et WC. Convierait à un étudiant motorisé.

Loyer : 300 €, charges comprises

Tél : 06 08 33 65 14

Services à la personne

Dame de compagnie recherche une mamy qui a besoin d'une accompagnatrice pour se déplacer en voiture, discuter, lire, jouer, passer de bons moments.

Vous pouvez me joindre au : 06 28 84 40 28

Vous avez momentanément besoin d'aide dans votre quotidien ? Assurer les déplacements en voiture, les courses ou simplement la présence d'une personne de confiance à votre domicile...

N'hésitez pas à me contacter : 06 81 48 59 67

Vide-maison

Cause déménagement, particulier organise vide maison : beaux livres (sujets : astronomie, photo, arts plastiques, techniques scientifiques...), meubles, bibelots, objets usuels, linge de maison...

Samedi 6 octobre de 10h à 17h, au 394 boulevard du Grand Devois.



Saint Clément 2014

Lors du conseil municipal du 11 avril, notre adjoint aux finances avait admis une dérive financière détectée sur la masse salariale. Rajoutée aux inquiétudes que nous avons déjà tant l'entretien de Bissy impacte nos finances (l'équipe majoritaire a reconnu un déficit de plus de 500 000€ !) et nous empêche de développer ou même de maintenir correctement nos véritables services communaux, cette annonce nous avait conduit à demander l'expertise de la chambre régionale des comptes. Cette démarche, pourtant approuvée par l'adjoint en charge des finances, notre groupe l'a conduite seul et a rencontré le 22 mai la sous-préfète pour lui remettre notre demande et expliciter cette requête. Elle nous avait assuré que déjà, les finances de notre commune faisaient l'objet d'une vigilance toute particulière de la part de leurs services. En effet, chaque année depuis 2016, le maire est convoqué en sous-préfecture pour présenter l'état de nos finances et leurs prévisions. Il faut noter que c'est un « traitement de faveur » ! Toutes les communes ne sont pas ainsi surveillées de près. Le suivi de notre requête auprès des services de la sous-préfecture nous a appris que la vigilance n'était pas retombée : notre dossier est toujours au sommet de la pile de ses préoccupations, et conformément aux deux années précédentes, notre Maire et son adjoint aux finances ont été convoqués à la sous-préfecture de Lodève. Jamais auparavant dans l'histoire de notre commune, sa situation financière n'a été aussi délicate ni autant surveillée de près par les services de l'État.

Rajoutons à cela le fiasco de la construction de notre Plan Local d'Urbanisme qui rappelons-le a été rejeté par ces mêmes services de l'État et doit être repris de zéro. On peut imaginer demander le remboursement des dizaines de milliers d'euros payés au bureau d'études qui a accompagné son élaboration. Mais non ! ce dernier a déposé le bilan tout comme le constructeur de la nouvelle piscine de Bissy, qui a été vraisemblablement son dernier chantier. Tout cela sans parler de l'abandon de la plupart des promesses de campagne à l'exclusion de la réalisation du self aux écoles et de l'agrandissement du cimetière et de la démission d'un maire en plein milieu du mandat ... Quel bilan !

Tradition



GRUPE MAJORITAIRE

Saint-Clément,
c'est Toujours Vous !



... et modernité

Notre groupe majoritaire est composé de femmes et d'hommes qui ont fait le choix éclairé de consacrer leur temps et leur énergie à la défense de vos intérêts. Représentant toutes les catégories socio-professionnelles, nous mettons nos compétences à votre disposition, habitants de Saint-Clément-de-Rivière. C'est en termes d'implication dans le bien-vivre ensemble que nous envisageons nos fonctions et non pour satisfaire un intérêt personnel.

Notre mission est d'être des élus locaux, attentifs à leur territoire et à ses habitants et non pas de rentrer dans les dérives d'une certaine politique politicienne.

Nous poursuivons notre mission, plus déterminés que jamais, avec la volonté de mener à bien les projets qui ont pour objectif votre qualité de vie. Pour cela, nous souhaitons, même si cela est parfois compliqué, ignorer les attaques d'une opposition qui n'a d'autre objectif que la critique, à défaut de force de proposition, et ce dans le but unique d'exister. Nous savons que nos opposants sont en campagne pour les élections municipales de 2020 et, tout en se félicitant de pouvoir égarer une partie des administrés, ils pratiquent la diffamation sans le moindre scrupule.

Laissons-les à leurs mensonges ; nous, nous travaillons consciencieusement et avançons chaque jour.

Notre équipe au complet s'applique à traiter chaque dossier avec attention et circonspection en y consacrant tout le temps nécessaire pour que la solution appliquée soit la plus adaptée à la préservation de vos intérêts.

Nous avons le sens de l'engagement, de la solidarité et de la bienveillance à l'égard de celles et ceux qui nous ont élus.

Ce qui relève de l'évidence pour nous ne devrait pas devoir être rappelé.

Oui, nous travaillons consciencieusement, nous avançons chaque jour, seul cela compte.

► L'Agenda

& municipal associatif

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Vendredi 23 novembre à 19h

Centre Fernand Arnaud

Afin de permettre une remise à jour des fichiers d'état civil, les nouveaux Saint-Clémentois sont priés de venir s'inscrire à l'accueil de la Mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Inscription par mail à :
communication@saint-clement-de-riviere.fr



■ samedi 29 septembre

8h30 - 13 h ● Halle aux Sports

Petites Pucés

Vide grenier réservé à la vente d'objets de puériculture d'occasion : sièges-autos, poussettes, vêtements, livres et jouets pour bébés et enfants.

Entrée libre

■ samedi 29 septembre

18h30 ● Centre Fernand Arnaud

Vernissage exposition des Peintres amis des Peintres de Saint-Clément

Exposition du 01/10 au 12/10

Entrée libre

■ dimanche 7 octobre

17h ● Salle Frédéric Bazille

Concert Violoncelle/Orgue



Cyrille Tricoire, violoncelle solo super soliste, et Luc Antonini, professeur d'orgue, interpréteront des oeuvres de Bach et Vivaldi

Concert et exposition "Tout savoir sur le violoncelle et sur l'orgue" organisés en partenariat avec l'association *Orgue en Pic Saint-Loup Hérault*. Réservation Centre Fernand Arnaud et billetterie sur place : 10 € / gratuit - 18 ans (rens. : orguepic@orange.fr)



■ 8 > 14 octobre

Salle des Jeunes

Semaine Bleue

Semaine nationale des

personnes âgées organisée en partenariat avec l'association Atout'Âge

Voir détails page 22

■ samedi 13 octobre

18h ● Salle Frédéric Bazille

Festival de la Magie

Soirée de clôture de la Semaine Bleue, ouverte à tous

Tout public. Entrée libre

■ dimanche 14 octobre

17h ● Salle Frédéric Bazille

Théâtre

État critique, une pièce de Michel Lengliney

Tarif : 8 € en prévente au Centre Fernand Arnaud

10 € billetterie sur place

gratuit - 18 ans

Voir détails page 13

■ jeudi 8 novembre

19h ● Centre Fernand Arnaud

Les contes du Nouvel Empire : histoire d'hommes et de dieux

Conférence animée par Frédéric Rouffet, égyptologue, organisée par Les Amis de l'Égypte pharaonique

Tarif : 5 €. Entrée libre pour les adhérents et étudiants

■ vendredi 9 novembre

20h30 ● Salle Frédéric Bazille

Danse contemporaine

"C'est pour ma pomme", spectacle fantaisiste autour de la gourmandise créé par la compagnie Casadine

Participation libre. Voir page 13

■ samedi 10 novembre

17h ● Centre Fernand Arnaud

Les Femmes dans la Grande Guerre

Conférence animée par Renée Gorlier, organisée à l'initiative de la section locale de l'UNC

■ dimanche 11 novembre

11h15 ● Monument aux Morts Bir Hakeim

Commémoration

Célébration du 100^e anniversaire de l'armistice de 1918

■ mardi 13 novembre

19h ● Centre Fernand Arnaud

Vernissage exposition des Petits dialogues entre une poule et son poussin

Exposition de Benoît Pradaud du 13/11 au 30/11

Entrée libre

■ samedi 17 novembre

10h > 18h ● Centre Fernand Arnaud

La Balade des Saveurs

Salon de la gastronomie de fêtes avec dégustations et restauration sur place

■ sam. 17 et dim. 18 nov.

10h > 19h ● Salle Frédéric Bazille

Art'Clem

Salon de l'artisanat d'art et exposition-vente

Les livrets de présentation des exposants participant aux 2 manifestations seront disponibles sur le site, en Mairie et au Centre Fernand Arnaud à partir du 7 novembre.

Entrée libre

//// en préparation ////

■ lundi 3 décembre

12h ● Salle Frédéric Bazille

Repas des Aînés

Repas de Noël offert par le CCAS et réservé aux personnes nées avant le 31/12/1946.

Inscription au Centre Fernand Arnaud jusqu'au 23 novembre.

RÉALISATION ET IMPRESSION :
Atelier Municipal de Bureautique
Mairie - Avenue de Bouzenac

Service communication : 04 67 66 66 52
communication@saint-clement-de-riviere.fr